



Synthèse de l'Index d'égalité professionnelle femmes/hommes 2024

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Résultat final obtenu	Nombre de points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	1	2,2	37	40	40
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	0	INCALCULABLE		35	0
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	INCALCULABLE		15	0
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
Total des indicateurs calculables			42		50
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE		100

COMMENTAIRES :

L'indicateur 2 est incalculable faute d'échantillon suffisamment représentatif (compte moins de 5 hommes et femmes)

L'indicateur 3 est incalculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.